

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 32 portant nomination pour l'année 1960 des Assesseurs près le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti

n° 32

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
9 janvier 1960

Numéro JO  
n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro  
30 janvier 1960

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés pour l'année 1960 Assesseurs près le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti. Assesseurs titulaires : MM. Duhautoy, Chef du Centre Radioélectrique de Djibouti ; Ghaleb, Comptable au Service des Finances. Assesseurs suppléants : MM. Lacampagne, Contrôleur du Travail ; Berthoumieu, Inspecteur du Travail et des Lois Sociales ; Duquesnay,, Attaché de la France d'Outre-Mer ; Goarin, Chef du Service des Finances.

#### Art. 2

— Le Procureur de la République, Chef du Service judiciaire, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Y. de DARUVAR.**